BPJEPS MAPST

L'avenir éducateur sportif

SPS
L'ÉCOLE DU SPORT

Devenir éducateur sportif mention Multi-Activités Physiques ou Sportives pour Tous !

Encadrer contre rémunération des activités physiques et sportives pour tous les publics au sein d'associations, de collectivités ou de structures sportives.

Le BPJEPS MAPST est un **diplôme d'État permettant d'encadrer et d'animer** des activités physiques variées dans une démarche éducative, de loisir ou de découverte.

Formation en alternance 12 mois :

- **581 heures** Formation en centre et en structure professionnelle
- **1027 heures** en situation professionnelle dans une structure (association, salle de remise en forme, MJC, colléctivités...)
- Formation en centre et en structure professionnelle
- Alternance entre cours théoriques et mise en situation pédagogique
- Accompagnement individualisé dans la construction du projet professionnel

- Bloc 1– Conception et mise en œuvre de projets d'animation
- Bloc 2 – Valorisation des activités et des projets d'une structure
- Bloc 3 A –Conception, conduite et évaluation de séances d'activités physiques
- Bloc 3 B – Conduite d'une séance d'activité physique

CONTACT & INSCRIPTIONS

secretariat@sps-formations.com 06 21 05 03 18

BPJEPS MAPST

L'avenir éducateur sportif

TABLEAU DE L'ORGANISATION DE LA FORMATION PAR BLOC

Bloc de compétences	Attendus en structure
Bloc 1– Conception et mise en œuvre de projets d'animation	• Analyser les caractéristiques du public et du contexte d'intervention • Concevoir un projet d'animation adapté au public et à la structure • Planifier des cycles d'activités physiques et sportives • Mettre en œuvre un projet d'animation en lien avec la structure • Évaluer et ajuster le projet en fonction des retours du public et de l'équipe"
Bloc 2 – Valorisation des activités et des projets d'une structure	• Participer à la communication des activités de la structure • Contribuer à la promotion des actions et événements sportifs • Utiliser différents outils de communication (affichage, réseaux, événements) • Participer à l'accueil et à l'information des publics • Valoriser les projets et les activités proposées par la structure"
Bloc 3 A –Conception, conduite et évaluation de séances d'activités physiques	• Construire deux cycles de 6 séances sur deux thèmes d'activités différents : APEC (Activités Physiques d'Entretien Corporel), APEN (Activités Physiques de Pleine Nature) ou JS (Jeux Sportifs) • Mettre en œuvre les séances en structure avec un public réel • Adapter les séances aux caractéristiques et capacités des pratiquants • Assurer la sécurité des pratiquants • Évaluer les séances et l'évolution du public dans le cycle • Présenter et analyser les cycles réalisés lors d'un oral d'évaluation
Bloc 3 B – Conduite d'une séance d'activité physique	• Conduire une séance issue d'un cycle appartenant au troisième thème d'activité non traité en Bloc 3A (APEC, APEN ou JS) • Animer la séance en structure auprès d'un public • Adapter la séance en fonction du public et du contexte • Assurer la sécurité et la gestion du groupe • Présenter et analyser la séance réalisée ainsi que le cycle lors d'un oral d'évaluation

CONTACT & INSCRIPTIONS

secretariat@sps-formations.com 06 21 05 03 18

BPJEPS MAPST

L'avenir éducateur sportif

SPS
L'ÉCOLE DU SPORT

Rôle du tuteur

Le tuteur est un professionnel diplômé (au moins BPJEPS ou diplôme supérieur), chargé de :

- Accueillir et intégrer l'apprenant au sein de la structure
- Faciliter l'observation, la participation et la prise d'autonomie progressive
- Accompagner l'apprenant dans la conception et l'encadrement des activités physiques et sportives
- Évaluer les compétences en lien avec les blocs du référentiel BPJEPS MAPST
- Garantir la sécurité des pratiquants et du cadre de pratique
- Signer les documents de suivi (émargements, bilans pédagogiques, fiches d'évaluation, convention)

CONDITION D'ACCÈS & PRÉREQUIS

- Dossier de candidature complet
- Structure d'alternance avec un.e tuteur.ise
- Validation du test technique préalable à l'entrée en formation
- Validation du financement Positionnement réalisé et accepté
- Être âgé de 16 ans révolus à l'entrée en formation
- Être âgé de 18 ans à la date des certifications
- Être titulaire du diplôme PSC (ou équivalent : AFPS, BNS, SST...)

TARIF DE LA FORMATION

- Tarifs auto financement: Le tarif dépend du niveau d'individualisation du parcours et des éventuels allègements accordés. SPS peut proposer un abattement en cas d'auto-financement, sous conditions.
- Formation prise en charge par l'OPCO en accord avec le référentiel NPEC
- Kit étudiant SPS et contribution vie étudiante : 60 € (non remboursable)
 Comprend : kit pédagogique étudiant, carte étudiant et adhésion à l'association étudiante Sporty Squad (BDE).

CONTACT & INSCRIPTIONS

secretariat@sps-formations.com 06 21 05 03 18